

ETABLISSEMENT PUBLIC
DE COOPERATION CULTURELLE
OPPB-EL CAMINO

Extrait du registre des délibérations
Conseil d'Administration
Séance du 6 mars 2025 – 11h30

Date de la convocation : 21/02/2025

Nombre d'administrateurs en exercice : 16

Étaient présents : M. Michel BERNOS, M. Kenny BERTONAZZI, M. Robert CHEVALERE, Mme Béatrice JOUHANDEAUX, M. Jean LACOSTE, Mme Isabelle LAHORE, Mme Valérie LAYOUS, M. Serge MOUSUTEGUY, Mme Valérie REVEL, Mme Monique SEMAVOINE, M. Frédéric TESSON,

Étai(en)t représenté(e)s :

Mme Clarisse JOHNSON LE LOHER donne pouvoir à Mme Béatrice JOUHANDEAUX, Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE donne pouvoir à Mme Isabelle LAHORE, Mme Josy POUEYTO donne pouvoir à Mme Monique SEMAVOINE

Étai(en)t excusé(es) :

M. François BAYROU, Mme Anne-Sophie BRANDALISE

Secrétaire de séance :

M. Serge MOUSUTEGUY

N°1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'AMINISTRATION DU 04/11/2024

Rapporteur : M. François BAYROU

Vu le compte-rendu du conseil d'administration du 4 novembre 2024,

Il vous est proposé :

- **De bien vouloir approuver ledit compte-rendu**

Conclusions adoptées

suivent les signatures

Pour extrait conforme,



Le Président

François BAYROU

ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION CULTURELLE

OPPB-EL CAMINO

PROCES-VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 04/11/2024

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte-rendu du conseil d'administration du 29/03/2024
- Compte-rendu des décisions
- Renouvellement de l'autorisation de recours à une ligne de trésorerie
- Marché de transport des enfants dans le cadre du dispositif El Camino
- Décision modificative n°1 – Exercice 2024
- Informations bilan saison 23/24 et lancement saison 24/25

N°1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29/03/2024

Vu le compte-rendu du conseil d'administration du 29 mars 2023,

Il vous est proposé :

- **De bien vouloir approuver ledit compte-rendu**

Approuvé à l'unanimité

N°2 – COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES EN APPLICATION DE LA DELIBERATION DU 9 DECEMBRE 2019

En application de la délibération du 9/12/2019 portant détermination des conditions générales de passation des contrats délégués au directeur, voici le compte-rendu des décisions prises par ce dernier :

COMPTE-RENDU DES DECISIONS	
09/07/2024	Convention de mécénat 1 ^{er} semestre 2024 conclu avec l'association Concert'O – Montant : 30 000 €
17/09/2024	Contrat de cession de droit de représentation de spectacle « Così Fan Tutte » conclu avec l'association Opéra Théâtre Production – Opéra Eclaté – Montant : 42 000 € HT
21/10/2024	Marché de fourniture de 2 cartes d'achat et services associés conclu avec la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes

Le conseil d'administration prend acte des décisions prises.

N°3 – RENOUELEMENT DE L'AUTORISATION DE RECOURS A UNE LIGNE DE TRESORERIE

Le pilotage quotidien de la trésorerie nécessite de la souplesse dans la gestion des décaissements et des encaissements. Les crédits de trésorerie sont destinés à permettre une meilleure maîtrise de leurs flux et un assouplissement des rythmes de paiements.

Ces crédits n'ont en aucun cas vocation à financer de l'investissement. Les recettes générées ne sont d'ailleurs pas budgétaires, les lignes n'étant pas inscrites au budget.

Dans ce but, il convient de renouveler le contrat de ligne de trésorerie qui arrive à échéance au 04/11/2024. Il est proposé de renouveler pour une année supplémentaire le contrat conclu auprès du Crédit Mutuel dont les modalités financières ont été reconduites à l'identique.

La convention de réservation de ligne de trésorerie présente les caractéristiques suivantes :

- Durée : 12 mois
- Montant : tirages dans la limite de 150 000 €
- Taux Euribor 3 mois + marge de 0,6%
- Convention de non-utilisation : 0,10%

Par conséquent, il vous est proposé :

- **D'approuver le recours à une ligne de trésorerie et autoriser le directeur à contractualiser avec le Crédit Mutuel une convention de réservation selon les caractéristiques ci-dessus.**

Approuvé à l'unanimité

N°4 – MARCHE DE TRANSPORT DES ENFANTS DANS LE CADRE DU DISPOSITIF EL CAMINO

L'un des fondements du projet El Camino repose sur le principe du ramassage des enfants dans les différentes écoles concernées pour les acheminer vers le lieu dédié El Camino, puis les ramener à l'issue des ateliers.

Pour ce faire, un marché public a été conclu avec la société Caralliance pour la période 2021-2024. Une consultation s'est avérée nécessaire pour procéder au renouvellement de la prestation pour la période 2024-2027.

La prestation consiste pour le fournisseur à définir les différents circuits, à mettre à disposition les chauffeurs nécessaires et à maintenir les bus qui lui sont confiés par l'établissement pour la durée du marché fixée à 3 ans.

Le Directeur ayant délégation pour signer les contrats inférieurs à 40 000 € HT, le conseil d'administration doit l'autoriser à signer des contrats d'un montant supérieur.

Après présentation du rapport d'analyse annexé à la présente délibération, il vous est proposé :

- **D'autoriser le Directeur Général à signer le marché de transport des enfants dans le cadre du dispositif El Camino confié – pour la période 2024-2027 – à la société CARALLIANCE (Route de Mirepeix 64 800 MIREPEIX)**

Approuvé à l'unanimité

N°5 – DECISION MODIFICATIVE N°1 – EXERCICE 2024

Cette décision modificative n°1 consiste à ajuster les crédits de fin d'année en fonction des besoins nécessaires pour achever l'exercice budgétaire 2024, essentiellement concernés par un rééquilibrage entre chapitres (011 et 012) rendu nécessaire par des prestations non prévues initialement (inauguration de la Place de la Monnaie, concerts chez des mécènes) qui font par ailleurs l'objet de recettes correspondantes. Enfin, il s'agit d'affecter les dépenses de commandes d'œuvres vers l'article 216 en section d'investissement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	BP	DM 1	TOTAL BP
Chap. 002 – Résultat fct reporté	113 200.90		113 200.90
Chap. 011 – Charges courantes	644 000.00	-33 500.00	610 500.00
Chap. 012 – Charges de personnel	2 159 486.95	+73 500.00	2 232 986.95
Chap. 042 – Dotations aux amortiss.	20 000.00		20 000.00
Chap. 66 – Intérêts	1 750.00		1 750.00
Chap. 67 – Titres annulés	250.00		250.00
TOTAL	2 938 687.85	40 000.00	2 978 687.85
RECETTES	BP	DM 1	TOTAL BP
Chap. 75 – Billetterie, cessions	570 000.00	40 000.00	610 000.00
TOTAL	570 000.00	40 000.00	610 000.00

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES	BP	DM 1	TOTAL BP
Chap. 040 – Dotation	41 187.85		41 187.85
Chap. 040 - Autres	8 995.00		8 995.00
Chap. 20 – Immobilisations incorp.	35 000.00	-30 000.00	5 000.00
Chap. 21 – Immobilisations corp.	87 170.99	+30 000.00	57 170.99
TOTAL	172 353.84	0	172 353.84

Par conséquent, il vous est proposé :

1. D'adopter la décision modificative n°1 de l'exercice 2024.

Approuvé à l'unanimité